


Lettre

L'INFORMATION DE
L'OFFICE PUBLIC DE
L'HABITAT D'AUBERVILLIERS

JUILLET-AOÛT

2020

 Le 28 juin dernier, les Albertivillariennes et les Albertivillariens ont élu Karine Franclét comme nouvelle maire. Félicitations à elle. J'espère qu'elle aura à cœur de défendre le logement social car il mérite d'être défendu et promu. Par conséquent, le mandat que j'ai exercé depuis 3 ans avec honneur et responsabilité va s'achever dans les semaines à venir.

Je souhaite donc vous dire à quel point j'ai eu plaisir à exercer ces responsabilités et à aider cet office à renouer une relation de confiance avec ses locataires. Avec le Directeur général et ses équipes, nous n'avons eu de cesse de travailler à sauvegarder ce magnifique outil au service du droit au logement pour tous.

C'est pourquoi je suis particulièrement satisfait d'avoir pu contribuer à ce qu'un protocole d'aide de la part de la Caisse de

Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) d'un montant de 8,6 millions d'euros sur trois ans soit accordé à l'OPH d'Aubervilliers.

C'est ce qui s'est produit le 15 mai dernier avec la signature de ce contrat d'investissement, sorte de mise de fond permettant aux Offices Public de l'Habitat en difficultés d'avoir de la trésorerie et d'envisager sereinement le fonctionnement et l'accès au crédit.

Cette validation, attendue depuis le mois de septembre 2019, est le résultat de 3 ans de travail acharné pour reconstruire un établissement crédible qui peut réhabiliter sans alourdir ses comptes.

Cette aide était alors plus que nécessaire pour la survie de notre établissement, d'autant plus que la crise sanitaire engendrée par la pandémie de COVID-19 et le

confinement ont aggravé la situation financière de l'Office Public de l'Habitat. Avec cette signature, l'Office Public de l'Habitat trouve donc une issue positive à une séquence de tension avec l'Etat, qui permet notamment de pouvoir immédiatement investir 2 millions d'euros sur des travaux dans plusieurs résidences.

L'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers, après plusieurs années difficiles est désormais une structure en bien meilleure santé, prête à mener des opérations de réhabilitations sur son patrimoine, absolument nécessaires comme à la cité Gabriel Péri par exemple.



ANTHONY DAGUET,
Président



Commission urgence sociale et confinement

À fin de répondre aux difficultés financières des locataires touchés par la crise sanitaire et économique que nous traversons, Anthony Daguet, Président de l'Office Public de l'Habitat a proposé au Conseil d'Administration du 6 mai 2020 la

création d'une commission urgence sociale confinement.

Cette commission, composée des collaborateurs.trices de la direction de la gestion locative, de représentants des locataires et

d'administrateurs.trices de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers, a pu intervenir dès le 17 juin 2020 sur des dossiers ayant épuisé les possibilités de l'action sociale (CAF, Action Logement, Fond Social au Logement ou relogement).

Déconfinement : une reprise des travaux tous azimuts

Comme partout en France, les travaux de réhabilitation en cours sur notre patrimoine ont été stoppés le 16 mars 2020. Dès le 25 Avril, la Direction du Patrimoine a préparé la reprise pour qu'une fois la validation des autorités acquise, les entreprises travaillant pour l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers soient prêtes pour une reprise efficace.

Ainsi les réhabilitations déjà bien engagées comme celle de Presle Barbusse, la restructuration de la cité Mandela et la nouvelle construction appelée provisoirement « Ilot E » au Landy ont pu se poursuivre à partir du 18 mai 2020.

Nous poursuivons également le travail préparatoire pour la réhabilitation de la cité Gabriel Péri, la plus importante de l'année 2020/2021. Ce projet, qui comprendra une isolation thermique des bâtiments mais aussi l'amélioration des logements et des espaces extérieurs, reste à construire avec les locataires à travers la mise en place d'ateliers de concertation.

Pendant la crise sanitaire COVID-19, la cité République a connu des perturbations à cause de l'accumulation des poubelles et des encombrants. Il



Travaux de résidentialisation au 113-117 rue André Karman

a été décidé d'accélérer la création d'un nouveau local pour faciliter le ramassage et améliorer le cadre de vie des locataires.

La cité République bénéficie également de la reprise des travaux de mise aux normes de la sécurité incendie. Les récents sinistres qui ont récemment eu lieu rue Sadi Carnot nous obligent à ne pas déroger à la sécurité des habitants.

Par ailleurs, des travaux d'étanchéité des toitures et la mise en place de garde-corps seront engagés à partir de

la rentrée rue Anatole France, 15/17 rue Commune de Paris, 4 à 8 avenue de la République, 48 rue Crèvecœur et 25/27 rue Emile Augier.

C'est donc beaucoup de résidences de notre patrimoine qui voient une reprise de l'activité, avec un total de 2 millions d'euros investis dans le remplacement de composants et 1 million d'euros consacré à la modernisation des ascenseurs. Améliorer les logements et le cadre de vie de nos locataires reste une priorité de notre Office, même en période de déconfinement.

Un accueil rénové au service des locataires

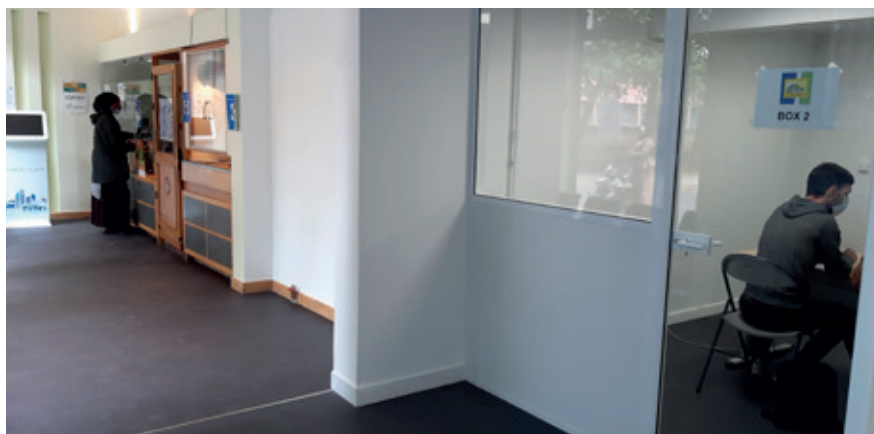
Depuis le 1^{er} juillet, l'accueil du siège de l'OPH, situé au 122, rue André Karman fait peau neuve !

Cette transformation répond à l'engagement que nous avons pris de travailler à l'amélioration

de notre accueil physique et permet également de s'adapter aux contraintes mises en place pour lutter contre le coronavirus.

Avec un hall d'accueil agrandi et la création de 4 bureaux, nos agents

peuvent désormais vous accueillir dans de meilleures conditions. La relation de face-à-face et la confidentialité des échanges seront ainsi facilitées.



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 oph.aubervilliers

 @AuberOPH

Téléchargez l'application « Mon espace locataire » sur Play Store et App Store